



## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION LE MARDI 7 MARS 2023 SUR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 77-94 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE AFIN D'AUTORISER LES HABITATIONS MULTIFAMILIALES, SOUS FORME DE PROJET INTÉGRÉ, DANS LA ZONE NUMÉRO 150 SITUÉE À L'ANGLE DES RUES SAINT-PIERRE ET NOTRE-DAME

Aux personnes susceptibles d'être intéressées par le projet de règlement ci-dessus mentionné, avis public est donné de ce qui suit :

#### 1. Adoption du premier projet de règlement

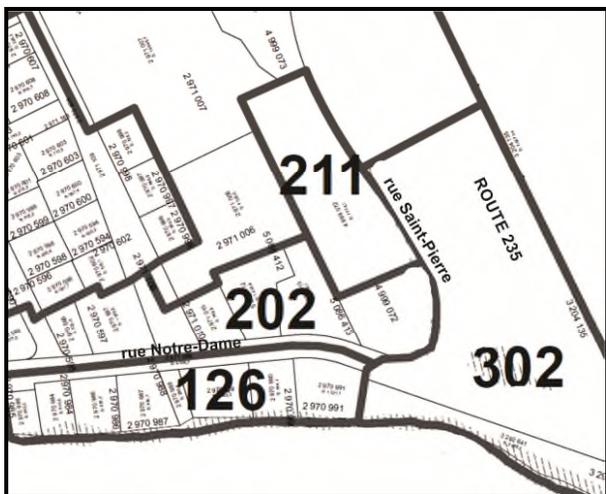
Lors de la séance du conseil municipal tenue le 7 février 2023, le conseil a adopté, par résolution, le premier projet de règlement numéro 77-94 intitulé « *Règlement modifiant le règlement de zonage afin d'autoriser les habitations multifamiliales, sous forme de projet intégré, dans la zone numéro 150 située à l'angle des rues Saint-Pierre et Notre-Dame* ».

#### 2. Assemblée publique de consultation

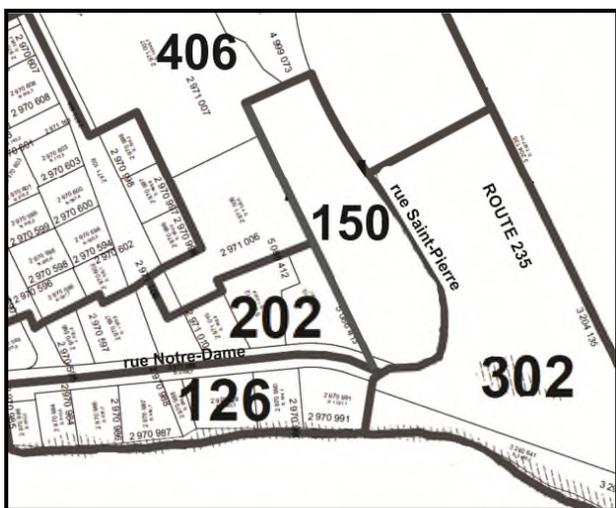
Conformément à l'article 123 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, une assemblée publique de consultation aura lieu le **mardi, 7 mars 2023 à 18 h 45 à la salle du conseil municipal située au 77, rue Saint-Pierre**, à Saint-Pie. Au cours de l'assemblée publique, on expliquera le projet de règlement et on entendra les personnes et les organismes qui désireront s'exprimer.

#### 3. Objet du premier projet de règlement

Le premier projet de règlement numéro 77-94 a pour objet, comme son nom l'indique, d'autoriser un projet de construction de trois habitations multifamiliales, sous forme de projet intégré, sur un terrain situé à l'angle des rues Saint-Pierre et Notre-Dame. Une nouvelle zone, portant le numéro 150, est créée à cette fin (voir croquis ci-joint). Ce premier projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.



Délimitation des zones avant modification



Délimitation des zones après modification

#### **4. Consultation du projet de règlement**

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal situé au 77, rue Saint-Pierre, à Saint-Pie, durant les heures régulières d'ouverture où tout intéressé peut en prendre connaissance ainsi que sur le site internet de la municipalité sous l'onglet Avis publics et règlements adoptés. Les personnes intéressées peuvent également appeler au numéro (450) 772-2488, poste 223 pour toute question ou information supplémentaire sur le projet de règlement.

DONNÉ à Saint-Pie, ce 20 février 2023

**Annick Lafontaine**

**Greffière**